

### ATTENTION À LA DÉSINFORMATION !

#### ❓ LES ÉOLIENNES SONT-ELLES RECYCLABLES ?

Elles sont recyclables à 90 %, et le seront à 95 % à partir de 2024. Elles ne contiennent plus de terres rares.

#### ❓ EST-IL VRAI QUE LES ÉOLIENNES NE TOURNENT QUE 25 % DU TEMPS ?

Elles tournent plus de 80 % du temps, mais à différentes vitesses. En 1 an, une éolienne aura produit autant que si elle avait tourné 25 % du temps à vitesse maximale.

#### ❓ EN FIN DE VIE, LE DÉMANTÈLEMENT SERA-T-IL À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN ?

En France, la loi oblige l'exploitant à effectuer l'intégralité du démantèlement du parc éolien, et à remettre le site dans son état initial. Il n'y a AUCUN exemple en France d'un quelconque manquement à cette obligation.

#### ❓ CERTAINS DISENT QUE LA FONDATION RESTE DANS LE SOL, ET QUE LES PALES SONT ENFOUIES...

La fondation est intégralement enlevée et recyclée. Les pales sont revalorisées énergétiquement, comme vos poubelles noires (les déchets ménagers générés en France en 1 an équivalent à 2,3 millions de pales d'éoliennes... soit 260 fois plus que l'ensemble du parc éolien actuel !). En France et en Europe la loi interdit d'enfouir des pales d'éoliennes dans le sol.

#### ❓ L'ÉLECTRICITÉ ÉOLIENNE EST-ELLE PLUS CHÈRE ?

L'énergie éolienne est devenue compétitive : depuis 2016 les coûts de production ont baissé de 25 % et s'établissent aujourd'hui autour de 60 €/MWh. C'est 3 fois moins que les prix de marché actuels.

#### ❓ LE BRUIT DES ÉOLIENNES PEUT-IL ÊTRE GÊNANT POUR LE VOISINAGE ?

Ça l'était à l'époque des premiers parcs, ça ne l'est plus aujourd'hui. La technologie a évolué et est désormais quasi silencieuse ; de plus, en France, la loi encadre les émergences sonores des éoliennes pour garantir qu'un nouveau parc éolien ne soit pas dérangent pour le voisinage. Depuis janvier

2022, la loi a encore évolué pour obliger une vérification du respect des niveaux réglementaires d'émergence sonore une fois le parc éolien construit.

#### ❓ À QUELLE DISTANCE DES HABITATIONS SERONT SITUÉES LES ÉOLIENNES ?

Avec Opale les projets sont développés de manière collaborative avec les élus et les habitants : ce sont les élus qui arbitreront la conception du schéma d'implantation (position et nombre d'éoliennes). Opale privilégie systématiquement les implantations à plus d'1 km des habitations les plus proches, soit deux fois plus que la distance réglementaire.

#### ❓ NOS MAISONS SUBIRONT-ELLE UNE DÉVALUATION IMMOBILIÈRE ?

Ce phénomène existe pour les parcs éoliens trop proches des habitations, encerclant le village et à l'époque d'une technologie bruyante. Aujourd'hui l'inverse est constaté : les retombées économiques rendent le territoire plus attractif. Les communes équipées d'un parc attirent en particulier les jeunes qui savent que l'éolien est une énergie d'avenir qui sera synonyme d'autonomie énergétique.

#### ❓ CERTAINS DISENT QUE LES ÉOLIENNES NE SONT PAS ÉCOLOGIQUES...

Les éoliennes provoquent des émissions de CO2 lors de la fabrication, du transport, de la construction et du démantèlement. En prenant tous ces éléments en compte, l'ADEME considère que l'éolien émet 12,7 gCO2 par kWh produit. A titre de comparaison, le gaz émet 418gCO2/kWh, et le charbon 1060gCO2/kWh.

#### ❓ LES ÉOLIENNES TUENT-ELLES BEAUCOUP D'OISEAUX ?

Les principales causes de mortalité des oiseaux sont les chats, les phytosanitaires, les lignes électriques, les collisions avec les voitures et les bâtiments. Les chats sont responsables de la mort de 1340 fois plus d'oiseaux que l'éolien chaque année en France.

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTPS://WWW.INFO-EOLIEN.FR/](https://www.info-eolien.fr/)



## OPALE ENERGIES ENGAGEES

Opale est une société franc-comtoise, 100% indépendante, qui accompagne depuis plus de 15 ans la transition énergétique des territoires en assurant le développement, la construction, et l'exploitation de projets éoliens, biogaz et photovoltaïques. L'équipe dispose d'une expérience reconnue dans le développement de projets éoliens, et mobilise le savoir-faire de ses 50 collaborateurs dans un but commun : développer des projets durables et respectueux des territoires.

[www.opale-energies.fr](http://www.opale-energies.fr)

## CONTACT

Pour toute question, vous pouvez contacter vos élus :



Mairie de Neewiller-près-Lauterbourg  
03 83 94 81 11 - [contact@neewiller.fr](mailto:contact@neewiller.fr)

Mairie de Niederlauterbach

03 88 94 30 06 - [mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr)

ou Opale : Sacha WETS, cheffe de projet :  
[sacha@opale-en.eu](mailto:sacha@opale-en.eu) - 06 23 49 23 89